



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

ID : 033-200027068-20160620-2016_06_105-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

2016-06-105 – 1/8

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 14 juin 2016

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, au complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Isabelle FEYRY , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Loïc MAGNAN

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SITUÉES À LIBOURNE ET À COUTRAS ET DES TERRAINS FAMILIAUX SITUÉS À COUTRAS : MODIFICATION DE L'ANNEXE 9 DU CONTRAT DE DSP ET MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Sur proposition de Monsieur Sébastien Laborde, Vice-président en charge de l'action sociale d'intérêt communautaire,

La société VAGO délégataire au titre du contrat de délégation de service public en date du 26 avril 2016, a demandé à La Cali, au motif de simplifier la gestion courante des terrains familiaux situés à Coutras, que le bail des terrains familiaux figurant en annexe 9 du contrat sus visé soit remplacé par une convention d'occupation des terrains familiaux.

La société VAGO demande par ailleurs à compléter la grille tarifaire de refacturation aux usagers en cas de dégradation,

Vu la délibération du 2016-04-067 votée par le Conseil Communautaire autorisant Monsieur le Président à signer le contrat de Délégation de service public de gestion des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne et à Coutras et des terrains familiaux situés à Coutras,

Vu la délibération du 2016-04-069 votée par le Conseil Communautaire fixant les tarifs de la refacturation par le délégataire des dégradations commises par les usagers,

Vu le contrat de délégation de service public en date du 26 avril 2016,

Vu l'annexe 9 dudit contrat,

Vu le projet de convention d'occupation des terrains familiaux,

Vu les articles L 1411-1 et suivants du CGCT et notamment l'article L1411-6 qui précise que « Tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public ne peut intervenir qu'après un vote de l'assemblée délibérante. »,

Vu l'absence d'incidence financière,

Vu l'avis de la Commission ASIC du 9 juin 2016,

Vu l'avis du Bureau Communautaire en date du 13 juin 2016

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- de substituer la convention d'occupation au bail prévu à l'annexe 9 du contrat de délégation de service public de gestion des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne et à Coutras et des terrains familiaux situés à Coutras,
- de signer et d'effectuer toutes les publicités des documents y afférents,
- de dire que la délibération 2016-04-69 afférente aux tarifs de refacturation des aires d'accueil et des terrains familiaux est annulée et remplacée,
- d'adopter les tarifs de refacturation des aires d'accueils et des terrains familiaux ainsi complétés d'après le tableau suivant,

LISTE DU MATERIEL A REFACTURER AUX USAGERS**EN CAS DE DEGRADATION**

2016-06-105 - 3/8
Envoyé en préfecture le 28/06/2016
Reçu en préfecture le 28/06/2016
Affiché le 
ID : 033-200027068-20160620-2016_06_105-DE

BLOC SANITAIRE ET DE VIE :	
Tuyauterie, plomberie	60,00 €
Pommeau de douche	50,00 €
Chasse d'eau	200,00 €
Robinet évier	150,00 €
Porcelaine WC à la turque	280,00 €
Chauffe-eau	330,00 €
Porte	900,00 €
Arrêt de porte	20,00 €
Serrure (complète avec poignée)	380,00 €
Barillet	50,00 €
Bac à douche	200,00 €
Mitigeur douche	145,00 €
Bac à laver (évier)	250,00 €
Eclairage bloc sanitaire	50,00 €
WC handicapé	450,00 €
Auvent toit	200,00 €
Carreaux m ²	25,00 €
Brique verre	15,00 €
Graffiti, tag	15,00 €
Insalubrité des sanitaires	20,00 €
Prises électriques	10,00 €
Poêle à bois	800,00 €

EMPLACEMENT :	
Trou dans le sol	30,00 €
Etendoir	150,00 €
Compteur eau/électricité	870,00 €
Prise d'eau	110,00 €
Branchement eau usée	2 100,00 €
Prise électrique	50,00 €
Adaptateur électrique	30,00 €
Extincteur	70,00 €
Trou dans les murs	150,00 €
Clé	65,00 €

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

Affiche le

40,00 €

ID : 033-200027068-20160620-2016_06_105-DE

ESPACES VERTS :	
Clôture / ml	
Portillon	450,00 €
Pelouse dégradée / m2	5,00 €
Arbre dégradé / U	100,00 €
Arbuste dégradé / U	50,00 €

SYSTEME PREPAIEMENT :	
Système monétique	3 000,00 €
Perte d'un badge	15,00 €

COMMUNS :	
Portail d'accès	4 500,00 €
Barrière accès	2 500,00 €
Panneau signalétique	300,00 €
Candélabre	2 600,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

Philippe BUISSON, Président

de la Communauté d'Agglomération du Libournais

